https://www.ville-gentilly.fr/actualites/enquete-publique-reglement-de-publicite

Enquête publique - règlement de publicité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du projet de Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI), une enquête publique est mise en place du 4 juillet 2022 à 9 heures au 5 août 2022 à 17 heures.

Dans notre commune, deux permanences se dérouleront à l'hôtel de Ville, 14 place Henri-Barbusse aux dates et heures suivantes:

- **Lundi 18 juillet de 9h à 12h**
- **Lundi 1er août de 14h à 17h**

Vous pourrez aussi consulter les dossiers d'enquête publique à l'accueil des services urbains, sis 19 rue du Val-de-Marne aux horaires d'ouverture:

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h-12h / 13h30-17h

Jeudi :
Fermé le matin /13h30-17h

Fichier
Avis d'enquête publique -RLPI (.pdf - 202.68 Ko)
Publié le 23 juin 2022